



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Procès-verbal du Conseil de Clerval
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA
SALLE MUNICIPALE, LE 19 FÉVRIER 2019, À 18H30, SOUS
LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MICHEL CLICHE, MAIRE
SUPPLÉANT.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Jean-Marc Bélanger,
Gaétan St-Jean, Nancy Gosselin, Nicole Therrien et Chantal
Mélançon,.

Est aussi présente : Manon Pouliot, Directrice générale et
Marilyn Brulotte Directrice générale adjointe.

À l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est
déclarée régulièrement constituée par la présidente, Michel
Cliche, à 18h30.

Lecture de l'avis de convocation, à Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers et Madame la mairesse.

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers,

VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Manon Pouliot, Directrice générale de la municipalité de Clerval :

Que vous êtes convoqués à une assemblée extraordinaire du
conseil de ladite municipalité qui sera tenue le 19 Février 2019.

Au lieu ordinaire des sessions, à 19h30.

Il sera pris en considération le sujet suivant :

1. Problèmes déneigement;
 - a) Bris machineries;
 - b) Contrat employé;
 - c) Solution;
2. Mai, mois de l'arbre;

Donné à Clerval, ce 15^e jour du mois de Février 2019.

2. ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Bélanger,
APPUYÉ par le conseiller Gaétan St-Jean et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu.

Adoptée

3. PROBLÈME DÉNEIGEMENT

A) BRIS MACHINERIES

Un état de réparation a été fait par un de nos conseillers Michel
Cliche.

2019-02-14



N° de résolution
ou annotation

2019-02-15

B) CONTRAT EMPLOYÉ Procès-verbal du Conseil de Clerval
Nous avons rencontré l'employé pour une évaluation de mi-contrat, un dernier avertissement lui a été émis concernant l'exécution de ses tâches.

C) Solution
Le comité d'embauche procédera à la rencontre d'un nouveau candidat.

4. MAI, MOIS DE L'ARBRE

Il est proposé par Nicole Therrien et appuyé par Chantal Mélançon d'autoriser la directrice générale adjointe Marilyn de procéder à la demande du projet pour le mois de l'arbre.


Adoptée


PÉRIODE DE QUESTIONS

Nous avons eu des discussions par rapport à la qualité du déneigement.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Nancy Gosselin, à 19h50.


Marilyn Brulotte
Directrice générale adjointe


Michel Cliche
Maire Suppléant

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».